



CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2010-2011

Le 24 février 2011

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DÉRIVE ET DÉSORDRE ADMINISTRATIFS À L'UQAM

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU la manœuvre de l'administration de l'UQAM, qui a tenu à afficher un déficit de 13,5 M\$ pour l'exercice 2009-2010 alors que le déficit de fonctionnement n'était que de 2 M\$ (État de la question déposé au Conseil d'administration le 8 février 2011);

ATTENDU que, pour ce faire, elle a transféré rétroactivement 11,5 M\$ du budget de fonctionnement au budget d'investissements, et ce, sans égard aux besoins académiques;

ATTENDU la présentation partielle et dans le désordre d'un déménagement à venir pour un nombre important de départements et de services à l'UQAM, sans qu'aucune communication officielle ni dévoilement d'aucun plan d'ensemble n'aient été effectués et sans qu'une étude de coûts inhérents n'ait été produite à l'appui de ce projet;

ATTENDU les innombrables ratés de la migration en cours des systèmes informatiques de gestion à l'UQAM, qui compliquent et retardent le cheminement et le traitement des données et paralysent, dans certains cas, le fonctionnement des unités;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉNONCE la dérive et le désordre administratifs qui affectent aux plus hauts échelons le fonctionnement de l'UQAM;

BLÂME la Direction pour sa gestion déficiente de la migration des systèmes informatiques;

DEMANDE à la Commission des études de recevoir et de recommander à la Direction d'intégrer dans l'élaboration et le suivi de son budget pour adoption au Conseil d'administration un certain nombre de projets pédagogiques émanant de la base.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ